

**Liste des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 20 décembre 2023**

N°Délibération	Titre de la délibération	Sens du Vote
2023/12/01	Approbation du procès-verbal du 11 novembre 2023	APPROUVE
2023/12/02	Adoption du règlement intérieur 2023	APPROUVE
2023/12/03	Location de studios pour ALPE D'HUZES – Revalorisation du tarif	APPROUVE
2023/12/04	Conventions avec les associations subventionnées à plus de 23 000 € : Alpe d'Huez patinage Club, Amicale des Employés Communaux d'Huez, Notre-Dame des Neiges, Hockey-Club de l'Alpe d'Huez et Ski-Club de l'Alpe d'Huez	APPROUVE
2023/12/05	Acquisition parcelle A203	APPROUVE
2023/12/06	Cession de terrain du domaine public et privé communal à la SAS LE CHAMONT PROMOTION	APPROUVE
2023/12/07	Bail civil consenti à la SAS TDF – Modification du montant du loyer	APPROUVE
2023/12/08	Conventions d'occupation de terrains pour travaux, événements et/ou animations hors périodes hivernales – Réactualisation des tarifs	APPROUVE
2023/12/09	Tarifs des droits de passage à verser aux propriétaires concernés par le survol ou l'implantation de remontées mécaniques ou implantations de réseaux de neige de culture – Réactualisation des tarifs	APPROUVE
2023/12/10	Engagement et mandatement de dépenses d'investissement avant l'adoption du budget principal 2024	APPROUVE
2023/12/11	Engagement et mandatement de dépenses d'investissement avant l'adoption du budget annexe Sports et congrès 2024	APPROUVE
2023/12/12	Engagement et mandatement de dépenses d'investissement avant l'adoption du budget Annexe « Eau et assainissement » 2024	APPROUVE
2023/12/13	Engagement et mandatement de dépenses d'investissement avant l'adoption du budget annexe Parcs de stationnement 2024	APPROUVE
2023/12/14	Subvention 2024 versée à ALPE D'HUEZ TOURISME	APPROUVE
2023/12/15	Conventions de partenariat avec les sportifs de haut niveau – Conventions avec Baptiste Neveu et Samuel Equy	APPROUVE
2023/12/16	Ajustement du tableau des effectifs	APPROUVE

Fait à l'Alpe d'Huez, le 22 décembre 2023

Maire

Jean-Yves NOYREY